



CHATILLON

La villa Flore accueille ses premiers locataires

PAGE 4

REQUALIFIER L'HABITAT ANCIEN

L'habitat ancien est quelquefois délaissé et dégradé. Il n'en recèle pas moins souvent un potentiel considérable. C'est pourquoi Vallée Sud Habitat mène des opérations de requalification des anciens logements pour offrir à tous un habitat de qualité, sûr et accessible.



Restructuration de l'immeuble du 17 rue Paul-Vaillant-Couturier à Clamart

L'habitat ancien peut être rénové et réaménagé de manière à répondre aux normes de qualité et de sécurité actuelles. Ces opérations de requalification permettent d'accroître l'offre de logements décents aux habitants, avec des conditions de vie améliorées en termes de salubrité, d'isolation thermique, de sécurité et d'accessibilité.

Vallée Sud Habitat a lancé trois chantiers représentatifs dans ce domaine.

17 rue Paul-Vaillant-Couturier

Le site est situé en centre-ville de Clamart. Il s'agit de restructurer un ensemble de 9 logements et 3 commerces en un ensemble de 8 logements et 1 commerce. L'ensemble sera surélevé d'un étage, passant de R+3 à R+4 et équipé d'un ascenseur. Le projet est programmé sur 22 mois et coûtera 4,52 M€. Le bâtiment projeté conserve le style «classique» du bâtiment existant, avec notamment une toiture à double pan en tuiles mécaniques.

L'espace commercial voit sa devanture complètement rénovée permettant la continuité de celle-ci sur la façade.



De nouveaux balcons sont ajoutés pour les logements situés sur la façade côté rue des Ruisseaux, surmontés d'un garde-corps en alu laqué, reprenant l'ornementation des gardes corps existants.

18 Bd des frères Vigoureux à Clamart

La résidence est implantée en face de l'entrée du cœur de ville et du parvis de la future gare, ce qui lui confère une situation privilégiée dans le cadre du renouvellement urbain en cours dans ce quartier.

Le projet prévoit la surélévation d'un immeuble de 8 logements et un commerce, sur 18 mois, pour un coût total de 3,96 M€ :

- Restructuration complète de l'intérieur du bâtiment
- Conservation de la façade sur rue
- Création de 8 nouveaux logements et



Le corps du bâtiment existant constitué de briquettes sera conservé et nettoyé afin de préserver le caractère de la construction.

- conservation d'un commerce en RDC
- Surélévation du bâtiment d'un niveau et création d'un ascenseur
- Amélioration des performances thermiques et acoustiques

Réhabilitation de la résidence Hébert

Au sein du quartier Gare de Clamart, le projet consiste en l'amélioration et la restructuration d'un immeuble de 12 logements et un commerce. Les travaux sont planifiés sur 12 mois pour un coût total de 5,18 M€.

Il est prévu :

- Le ravalement de la façade sur rue
- L'isolation thermique des façades arrières pour une amélioration des performances énergétiques de l'immeuble
- La fusion des studios existants pour créer des appartements T2
- L'intégration d'un ascenseur « pylône » (installé à l'intérieur d'un pylône métallique)
- La création d'un local pour les ordures ménagères, et d'un local pour les vélos
- Divers travaux d'amélioration du confort et de la sécurité des locataires ●●●



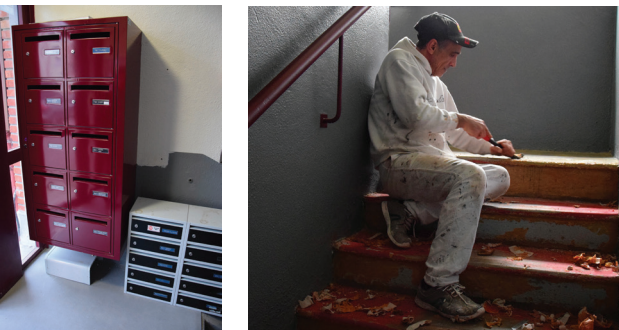
Comparaison entre l'existant et le projet, le volume du bâtiment sera conservé.

UNE SECONDE VIE POUR LES DÉCHETS DE CHANTIER

Pendant une semaine, trois salariés de l'Association RéaVie, ont démonté avec précaution tous les matériaux présents réemployables dans le bâtiment du 17 rue Paul-Vaillant-Couturier, avant les gros travaux de réhabilitation. Les équipements sanitaires en bon état, les parquets en chêne, les radiateurs, les fenêtres, les tomettes, etc. vont être reconditionnés pour être de nouveau mis sur le marché à un prix attractif. Cette initiative volontaire, appelée « dépose méthodique », vise à réduire les déchets du bâtiment en donnant une nouvelle vie aux matériaux.



DES RÉSIDENCES PLUS BELLES ET MIEUX ÉQUIPÉES



Entrées et cages d'escalier, le programme est lancé

Après une phase test sur trois immeubles de La Plaine (PF1, PF2 et A4) en 2022, le programme d'embellissement va être lancé à l'été 2023, d'abord pendant 3 ans sur l'ensemble des immeubles de Trivaux puis sur la Plaine. Les travaux d'embellissement des parties communes consistent à la remise en peinture des entrées et des cages d'escalier, au remplacement des sols pour un entretien facilité, à l'installation de nouvelles boîtes aux lettres aux normes, à la mise en peinture des locaux vélo et installation d'accroche vélos mais aussi la modernisation de l'éclairage.

Un nouvel espace de tri pour la résidence Gatinois à Châtillon

Au 18 rue Gatinois à Châtillon, un nouvel espace de tri et d'évacuation des déchets ménagers clos et couvert a vu le jour. Sur une assise maçonnée de 20 cm un bardage en bois clair est installé. Les deux locaux (tri et déchets ménagers) sont couverts d'une toiture en acier sur une charpente en bois.



La clôture dissimule les containers à déchets tout en permettant la ventilation des locaux. Une porte est installée pour permettre l'accès à chaque local.

Chauffe-eaux électriques, un boîtier pour mieux consommer

Vallée Sud Habitat poursuit ses actions tous azimuts pour une plus grande sobriété énergétique de son parc et la réalisation d'économies substantielles au bénéfice de ses locataires. Près de 300 appartements du parc de Vallée Sud Habitat disposant d'un chauffe-eau électrique sont équipés du boîtier Elax, qui procure une économie moyenne de plus de 100 € par an et par logement !

Le petit boîtier, installé en 20 minutes, pilote le ballon en adaptant les consommations aux habitudes de la famille. Finalement, des économies d'énergie qui se transformeront en économie sur la facture sans conséquence sur le confort. Le boîtier intelligent va également repérer les fuites et les dysfonctionnements tout en maîtrisant les risques de brûlure ou de légionellose. ●●●



AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La sobriété énergétique passe aussi par une meilleure isolation des réseaux existants. Pour maintenir les charges des locataires sans baisser la qualité du service, Vallée Sud Habitat réalise des travaux de renforcement du calorifugeage des tuyaux de chauffage de l'ensemble des sous-sols des immeubles de Trivaux-La Garenne (1 200 logements).



ÉDITO DU PRÉSIDENT



Un peu de poésie au service du mieux vivre

«L'architecture n'est pas seulement une question de structure ou de forme mais une affaire de poésie.»

Oscar Niemeyer, architecte

Le 22 juin, j'ai eu l'honneur et le plaisir de poser la première pierre du Domaine de La Quintinie, au sein du futur quartier Le Nôtre. Dans cette nouvelle architecture, j'y vois le retour d'une forme de poésie au sein de ce quartier, celle qui permet de retrouver la convivialité, la sécurité et la qualité de vie qui y avaient fortement reculé ces dernières années.

Progressivement, Clamart se dote d'un environnement urbain moderne, fonctionnel, esthétiquement plaisant et porteur de progrès en termes de développement durable. Les nouvelles constructions respectent les normes les plus strictes en termes d'efficacité énergétique, de durabilité et de confort. Des espaces verts sont systématiquement aménagés, et les mobilités douces privilégiées.

En créant des logements adaptés aux différents budgets des familles, nous donnons l'opportunité à chacun de trouver sa place dans ce nouveau quartier, qui offre tout ce dont on a besoin pour vivre sereinement et s'épanouir.

Au service de cette même volonté d'amélioration du cadre de vie, nous menons également de nombreuses opérations de requalification de l'habitat, comme en témoignent les travaux présentés dans les pages ci-contre.

Jean-Didier BERGER
Président du Territoire Vallée Sud
- Grand Paris

L'OFFRE DE LOGEMENTS S'ENRICHIT

Tout en travaillant à améliorer le confort des logements existants, Vallée Sud Habitat mène également une politique d'acquisition de biens de qualité neufs pour répondre à la demande la plus large possible.



Un balcon à la surface généreuse.

Un exemple concret en est la résidence Villa Flore à Châtillon, qui a été achevée l'année dernière. Dans cet ensemble immobilier Vallée Sud Habitat a décidé d'acquérir 15 logements et 7 places de parking.

Un choix bien réfléchi

Véritable spécialiste du logement social, Vallée Sud Habitat gère 6 200 logements au quotidien. Soucieux de renouveler son parc immobilier et d'en améliorer sans cesse la qualité, l'office regarde de près les nouveaux programmes immobiliers. Celui de la Villa Flore a particulièrement attiré son attention grâce à ses belles prestations et son emplacement exceptionnel.

Un cadre très agréable

Située à Châtillon, la Villa Flore bénéficie non seulement des atouts de la commune, mais aussi d'un cadre exceptionnel. La station André Malraux de la ligne de tramway T6 (qui permet de rejoindre le centre commercial Vélizy 2) se situe en effet à seulement 200 mètres. La Villa

Flore est aussi à moins de 7 minutes à pied du parc André Malraux et se trouve à deux pas de la crèche et de l'école Les Sablons.

Une construction de qualité

Si la façade extérieure de la Villa Flore est particulièrement esthétique grâce à ses briquettes mates et vernissées, l'intérieur des appartements est lui aussi très agréable avec des prestations de qualité. Les quinze appartements acquis par Vallée Sud Habitat offrent de belles surfaces dont les intérieurs ont été réfléchis pour être baignés par la lumière naturelle et offrir un sentiment de bien-être immédiat. ●●●



Un appartement avec jardinet.

Madame Ben Hamouda

« Quand on m'a parlé d'un appartement neuf j'étais contente. Je suis très satisfaite d'avoir un espace extérieur. J'ai aussi été agréablement surprise lorsque j'ai visité l'appartement car il est à un étage accessible. Comme l'immeuble et le logement sont neufs, je n'ai eu qu'à installer mes meubles. Nous ne sommes pas nombreux car il n'y a que quatre étages, donc c'est calme. Je suis vraiment très satisfaite ».



Madame Vazeille

« J'ai emménagé fin janvier dans un T2 de la Villa Flore. Cet appartement est formidable car j'ai une grande terrasse avec vue sur Paris. Il est aussi bien exposé, très clair et surtout très silencieux. J'ai bien calculé pour placer mes meubles idéalement. La salle de bain est magnifique et j'ai une grande pièce agréable à vivre. Je me suis très vite habituée à ce nouvel appartement et suis ravie d'habiter dans la Villa Flore car sa localisation est très bien étant donné que les commerces et le tramway sont juste à côté ».



Changer de logement, une démarche simple

Tout au long de la vie, il est normal de chercher à faire évoluer son logement pour répondre à des besoins qui évoluent, en fonction de la situation familiale notamment. Chez Vallée Sud Habitat, des mesures ont été prises pour faciliter ces mutations d'un logement à un autre. En particulier la remise en état systématique des logements avant leur relocation, et la mise en place de conseillers au plus près des locataires. Chaque année, plus de cinquante familles changent ainsi de logement.

4 étapes :

1. Dépôt d'une nouvelle demande de logement : le locataire doit avoir un nouveau Numéro Unique Régional (NUR) de demande distinct de celui qu'il avait au moment de la signature de son bail.
2. Une fois le NUR obtenu, rédiger un courrier ou mail au service Habitat : demandeurs@valleesudhabitat.fr
3. La charte d'attribution de Vallée Sud Habitat complétée par la grille de cotation des demandes prévoit une attention particulière aux demandes de mobilité interne : le demandeur locataire sera suivi par un chargé de commercialisation.
4. En fonction des raisons motivant la demande, il peut y avoir une réorientation éventuelle vers d'autres services.

VOS ENCOMBRANTS ENLEVÉS À LA DEMANDE

Mis en place à Clamart depuis le début de l'année, le service Vallée sud recycle d'enlèvement des encombrants démarre à Châtillon au 1^{er} septembre 2023. Il propose une collecte sur demande du lundi au vendredi matin, par prise de rendez-vous rapide sur internet ou par téléphone. Un service gratuit et bien pratique, réservé aux particuliers.



Comment ça marche ?

La démarche est très simple. En ligne, saisissez votre ville et votre adresse de présentation. Puis sélectionnez le type d'objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Enfin, prenez rendez-vous pour les faire enlever. Présentez votre dépôt sur l'espace public au plus près du rendez-vous avec son QR code. Vous pouvez également faire votre demande par téléphone.

Le volume des éléments à récupérer est limité à 3 m³ par dépôt. Si votre dépôt est plus volumineux, il faudra prendre plusieurs rendez-vous. Vous pouvez demander un enlèvement, le matin à partir de 7h ou l'après-midi à partir de 13h, selon le calendrier proposé. Le dépôt devra être réalisé la veille du jour choisi pour son enlèvement (au plus tard la demi-journée qui précède l'échéance).

Les objets à enlever doivent être disposés sur le trottoir ou sur un espace spécifique avec la référence associée, sans gêner la circulation, ni automobile ni piétonne, et devront rester accessibles à la collecte. Ce dispositif permet également d'élargir le type de déchets acceptés pour la collecte des encombrants. ●●●

Avec Vallée Sud Recycle Tout se trie bien, tout se trie mieux



1 LOCALISEZ votre point d'enlèvement



Indiquez l'adresse où vous souhaitez que vos déchets soient collectés.

2 CLIQUEZ sur les objets à déposer



3 CHOISISSEZ une date d'enlèvement et l'horaire de votre choix.

Le rendez-vous peut être pris pour le jour-même !

	Lun. 2	Mar. 3	Mer. 4	jeu. 5	Ven. 6
Matin	Indisponible	Indisponible	Disponible	Disponible	Indisponible
Après-midi	Indisponible	Disponible	Indisponible	Indisponible	Disponible

4 FINALISEZ votre demande

Entrez votre adresse mail pour récupérer votre récapitulatif et le QR code à apposer sur vos déchets.

envoyez



Retrouvez le tuto sur la chaîne Youtube Vallée Sud - Grand Paris



APPEL GRATUIT 0 800 02 92 92



Un service de Vallée Sud - Grand Paris
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

valleesud.fr



Les catégories de déchets

Dans le cadre de ce nouveau service, un plus grand nombre de type d'encombrants peut désormais faire l'objet d'un enlèvement.

Collecte actuelle



Encombrants (meubles, bois, ferraille, literie...)

Déchets élargis à la collecte sur rendez-vous



Gravats (meubles, sanitaire, produits de démolition...)



DEEE (matériel informatique, électroménagers...)



Déchets dangereux (batterie, peintures...)

HALTE AUX NUISIBLES !

C'est un sujet qui nous concerne tous : les nuisibles tels que les rats, les souris, les cafards, les punaises et autres créatures indésirables peuvent causer des problèmes de santé, de sécurité et de confort dans nos logements. Il est donc essentiel que nous unissions nos forces pour les éliminer et prévenir leur prolifération.

Vallée Sud Habitat réalise deux campagnes par an pour éradiquer les rats et les insectes. Une dératisation des espaces extérieurs et des parties communes des immeubles une fois tous les 6 mois, et une campagne de désinsectisation dans les logements également deux fois par an. En fonction des signalements des interventions ponctuelles ont également lieu dans les logements. Les interventions les plus fréquentes concernent les cafards, plus rarement les punaises de lit ou les rongeurs. Pour les punaises de lit, il est d'abord établi un diagnostic avant la mise en œuvre du traitement. Vous pouvez également agir à votre niveau, dans votre logement. Comment reconnaître les traces de ces indésirables, deviner leur présence ? Que faire pour prévenir leur apparition et les combattre s'ils sont là ? Voici quelques éléments de réponse.

Connaître et repérer l'ennemi



Les rongeurs laissent généralement des excréments en forme de grains de riz ou de petites crottes noires dans les endroits où ils se déplacent. Vous pouvez également repérer des traces de morsures sur les fils électriques, les meubles ou les emballages alimentaires. Les bruits de grattement ou de grignotage la nuit peuvent également indiquer leur présence.



Les punaises de lit sont souvent difficiles à repérer, car elles se cachent pendant la journée et se nourrissent la nuit. Vous pouvez remarquer des piqûres sur votre peau sous forme de petites marques rouges ou de démangeaisons. Les punaises de lit peuvent également laisser des taches de sang ou des traces sombres sur les draps, les matelas ou les coutures des meubles.



Les puces se trouvent souvent chez les animaux domestiques, mais elles peuvent aussi infester les logements. Vous pouvez remarquer des piqûres de puces sur votre peau, généralement regroupées en petits groupes de démangeaisons intenses. Les puces laissent également de petites taches noires (excréments de puces) sur les draps, les tapis ou les zones où les animaux passent fréquemment.



Les cafards sont nocturnes et se cachent pendant la journée. Vous pouvez les repérer en trouvant leurs excréments, qui ressemblent à de petites taches noires ou brunes. Les cafards laissent également une odeur désagréable, semblable à une odeur de moisi, dans les zones où ils se trouvent.

Il est essentiel de réagir rapidement si vous repérez des traces de ces nuisibles dans votre logement. Signalez-les au service de gestion de la résidence afin qu'ils puissent prendre les mesures appropriées pour résoudre le problème. ●●●

ATTENTION

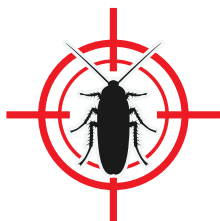
Certains produits peuvent être dangereux. En cas d'infestation, adressez-vous à Vallée Sud Habitat, qui fera intervenir une entreprise spécialisée.

Comment prévenir et lutter



Punaises de lit :

- Lavez régulièrement la literie, les draps et les housses de matelas à une température élevée pour tuer les punaises et leurs œufs.
- Aspirez soigneusement les matelas, les sommiers, les coutures des meubles et les zones environnantes pour éliminer les punaises et les nymphes.
- Utilisez des housses de matelas et de sommier spéciales pour piéger les punaises et empêcher leur propagation.
- De retour de voyage : mettre sa valise dans la salle de bain pour la vider et éviter d'éventuelles contaminations.



Cafards :

- Maintenez une propreté rigoureuse en éliminant quotidiennement les miettes et les débris alimentaires.
- Réparez les fuites d'eau et assurez-vous que les zones humides sont bien ventilées.
- Scellez les fissures et les ouvertures où les cafards peuvent se cacher.



Puces :

- Lavez régulièrement les literies et les articles textiles à une température élevée (supérieure à 60°C) pour éliminer les puces et leurs œufs.
- Aspirez fréquemment les tapis, les tissus d'ameublement et les zones où les animaux domestiques passent.
- Traitez les animaux domestiques avec des produits antipuces appropriés, selon les recommandations de votre vétérinaire.



Rongeurs (rats et souris) :

- Identifiez et bouchez tous les points d'entrée potentiels, tels que les fissures dans les murs, les ouvertures autour des tuyaux ou des câbles.
- Éliminez les sources de nourriture en conservant les aliments dans des contenants hermétiques et en gardant les surfaces de cuisson propres.

N'oubliez pas que la lutte contre les nuisibles est plus efficace lorsqu'elle est effectuée de manière collective. Encouragez vos voisins à prendre des mesures préventives similaires et à signaler les problèmes éventuels à Vallée Sud Habitat. Ensemble, nous pouvons maintenir notre résidence exempte de nuisibles.

PAIEMENT DES LOYERS, PLUSIEURS POSSIBILITÉS

Vallée Sud Habitat propose diverses solutions pour régler les loyers, afin que chaque locataire puisse choisir celle qui lui convient, et profiter de son foyer l'esprit tranquille. Ce sont les formules de paiement en ligne qui sont choisies en priorité. Un gain de temps et de sécurité pour le locataire comme pour Vallée Sud Habitat.

Prélèvement, le choix N°1

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement pratique et sûr. Les locataires ne s'y trompent pas : au mois de décembre 2022, près de 72% ont choisi ce mode de paiement pour régler leur loyer.

À noter que Vallée Sud Habitat propose deux dates de prélèvement : le 5 ou le 12 du mois. Depuis l'année dernière, il est également possible de payer par carte bancaire, à partir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur. Il suffit de se rendre sur le site de Vallée Sud Habitat, à la page « paiement en ligne ».

Chèque, un moyen de paiement en perte de vitesse

Moins de 10% des locataires ont choisi de payer par chèque. Il faut dire que ce procédé tend à disparaître, sans doute en raison de certains inconvénients spécifiques : sécurisation du dépôt dans les boîtes aux lettres, chèques mal remplis, traitement manuel complexe et moins fiable.

Eficash, vers la fin du dispositif

Aujourd'hui, au regard de la facilité des autres moyens de paiement, le paiement en espèces, qui a un coût de gestion très important pour Vallée Sud Habitat, ne se justifie plus et a vocation à disparaître. Les locataires qui ont recours à Eficash sont d'ores et déjà invités à se tourner vers les autres moyens de paiement comme le prélèvement ou le paiement par carte bleue. ●●●

1 : Prélèvement : 71,77%

2 : Chèque : 9,37%

3 : Eficash : 7,21%

4 : Carte bleue : 5,65%

5 : Virement (institutionnels) : 1,98%



Demande de logement ou renouvellement en ligne !

Il est évidemment possible de venir faire sa demande de logement dans les locaux de Vallée Sud Habitat. Mais aujourd'hui, c'est beaucoup plus pratique par Internet :

- Facilité d'accès, pas besoin de se déplacer physiquement
- Choix du moment pour faire la demande, pas d'horaires d'accueil à respecter
- Pas de file d'attente
- Impact environnemental moindre : pas besoin de formulaires papier
- Meilleur suivi de la demande, qui est accessible en ligne à tout moment

L'adresse : www.demande-logement-social.gov.fr



QUELQUES CONSEILS AVANT VOTRE DÉPART EN VACANCES

- Fermez et verrouillez toutes les portes et fenêtres.
- Activez votre système d'alarme si vous en avez un. Vérifiez également que les détecteurs de fumée fonctionnent correctement.
- Débranchez les appareils électriques qui ne nécessitent pas d'être allumés pendant votre absence.
- Coupez l'arrivée d'eau principale pour éviter les fuites ou les inondations en cas de problème de plomberie pendant votre absence.
- Si vous avez des appareils fonctionnant au gaz, assurez-vous qu'ils sont éteints ou déconnectés correctement.
- Jetez les aliments périssables qui pourraient se gâter pendant votre absence.
- Fermez les rideaux ou les stores.
- Si possible, demandez à un voisin, un ami ou un membre de votre famille de vérifier régulièrement votre logement pendant votre absence ou de vider votre boîte aux lettres.
- Informez vos voisins de votre départ en vacances, afin qu'ils puissent être attentifs à toute activité suspecte autour de votre logement.
- Jetez le contenu de votre poubelle, même peu important.
- Évitez de publier des informations sur votre absence sur les réseaux sociaux.
- Emportez une liste d'urgence avec les numéros de téléphone importants, tels que celui de la police locale, des services d'urgence de votre assureur et de vos voisins de confiance, au cas où vous auriez besoin de les contacter pendant votre absence.
- Inscrivez vous à l'Opération Tranquillité Vacances de votre ville.



LE DOMAINE DE LA QUINTINIE PREND FORME

La première pierre de l'immeuble a été posée le 22 juin 2023, en présence de Jean-Didier Berger, Maire de Clamart et Président de Vallée Sud - Grand Paris, et de l'ensemble des parties prenantes, futurs copropriétaires, prestataires, élus et membres du conseil de quartier.



Jean-Didier Berger, le Maire de Clamart, entouré de Christine Quillery, 1^{re} adjointe au maire, Présidente de Vallée Sud Aménagement, et d'Antoine Daudré-Vignier, architecte, a notamment insisté sur le bon déroulement des opérations de relogement des locataires, nécessaire à la réussite du projet de rénovation du quartier.

Lors de cet événement, les nombreux atouts du projet ont été rappelés, ainsi que les objectifs de la rénovation complète de l'ensemble du quartier Le Nôtre dans lequel il s'inscrit.

Une réalisation soignée, au pied du tramway

Débuté en novembre 2022, le chantier se déroule selon les prévisions et la commercialisation avance bien. C'est un immeuble de 52 logements locatifs sociaux, 47 logements sont proposés à la vente : 37 logements en accession sociale à la propriété (sous condition) et 10 logements en accession libre.

Dans le nouveau quartier Le Nôtre, le Domaine de La Quintinie est un projet d'une grande élégance. Le bâtiment est doté d'ouvertures généreuses, de terrasses et balcons qui apporteront beaucoup de luminosité dans les espaces de vie intérieurs.

La résidence bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial remarquable dans le périmètre de protection du tapis vert, du château de Meudon et de la terrasse de Le Nôtre. Les futurs habitants profiteront également de services à proximité : mairie annexe,

clinique, centre culturel, bibliothèque, police municipale, et centre commercial Vélizy 2 tout proche.

De nombreuses solutions de mobilités

Déjà bien desservi, le quartier bénéficiera du tramway T6 (Viroflay-Rive-Droite / Châtil-

lon-Montrouge), liaisonné par le tramway T10 (La Croix de Berny / Clamart-Jardin Parisien) et future ligne 15 du Grand Paris Express (station Fort d'Issy-Vanves-Clamart).

Une rénovation complète

Le domaine de la Quintinie est la première réalisation d'un projet plus vaste.

Situé dans un site aux atouts exceptionnels mais conçu et construit dans les années 60, le quartier 3F présentait des aménagements et des infrastructures obsolètes ne répondant plus aux attentes des habitants.

Après plusieurs réunions publiques et des ateliers de concertation avec les habitants, un projet de restructuration a été élaboré, visant à une authentique renaissance du quartier.

Préservation de la biodiversité, liaisons douces et sobriété énergétique

Des prescriptions ont été élaborées à l'intention des paysagistes, afin de contribuer à l'attrait faunistique et floristique du projet ainsi qu'à sa pérennité. Une attention particulière a été portée sur le choix des essences plantées. Une large promenade permettra de réduire les distances et les temps de parcours des habitants du quartier. Les piétons et les cyclistes pourront l'emprunter en toute sécurité. La performance thermique des bâtiments sera certifiée NF Habitat HQE 6 étoiles et conforme à la réglementation environnement 2020. ●●●

LE DOMAINE DE LA QUINTINIE

Des prestations et des équipements de qualité : entrée sécurisée (Visiophone, Vigik), parking en sous-sol, ascenseur, fibre optique, eau chaude collective, chauffage collectif gaz, local vélos et poussettes, espaces verts, conformité à la réglementation PMR, RT 2012 - 20 % (diminution de 20 % de l'empreinte environnementale du logement par rapport aux normes fixées par la RT 2012).

